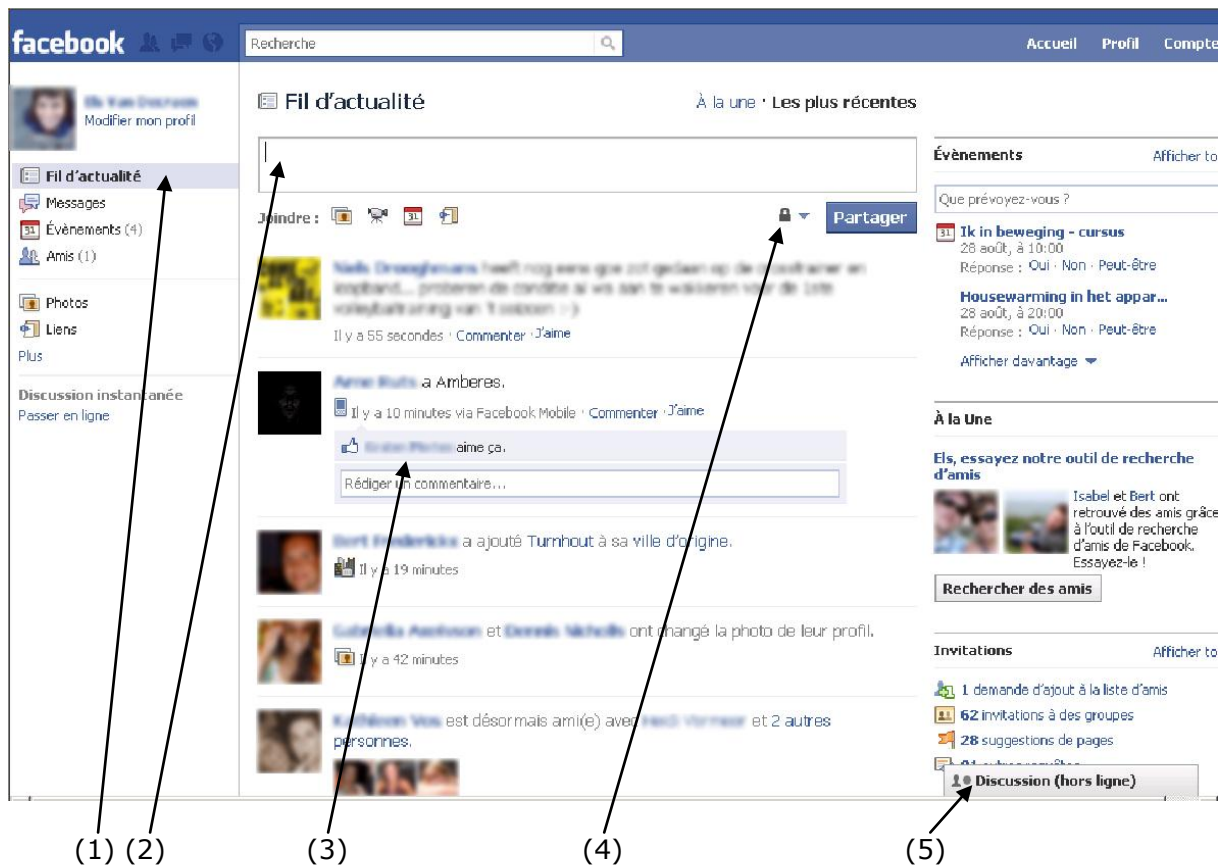


MINI COURS CONSACRE A FACEBOOK

1. Les mises à jour de statut sur votre mur



Sous l'onglet '**Fil d'actualité**' (1), vous pouvez voir les messages publiques ('mises à jour de statut') que vos amis ont postés. C'est aussi la page d'accueil de Facebook.

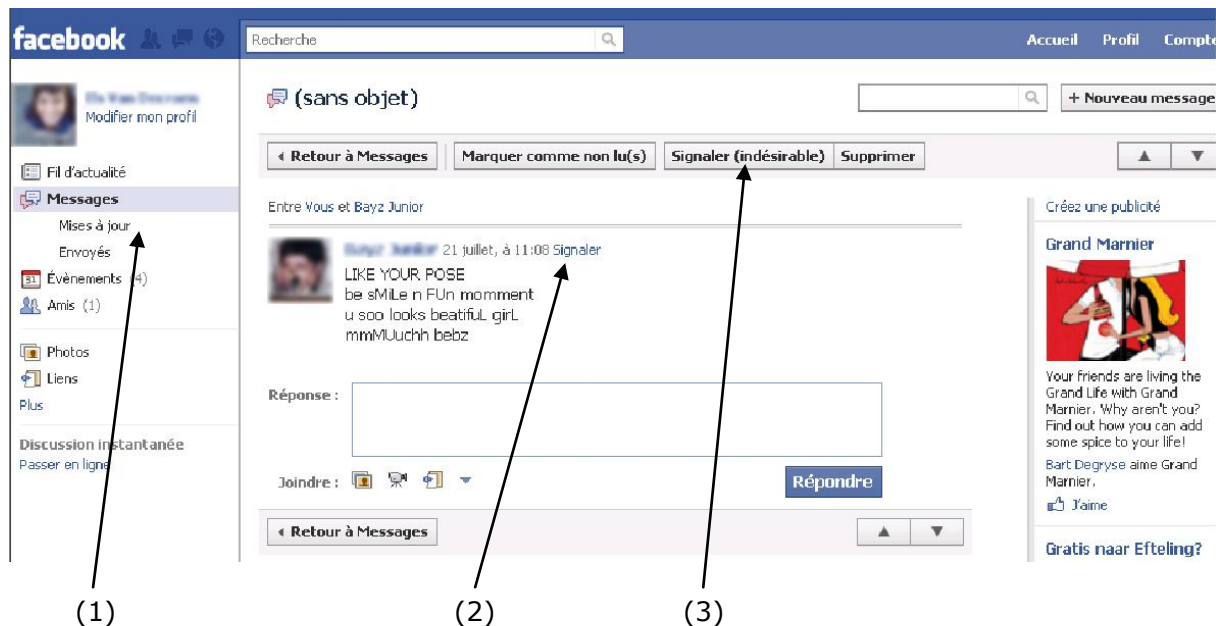
Via la petite barre d'affichage au centre (2), vous pouvez **mettre à jour votre statut** et partager avec d'autres ce que vous êtes en train de faire. Vous pouvez également publier vos photos, vidéos, événements ou liens. Les choses que vous publiez (comme votre statut que vous modifiez, un ami que vous ajoutez ou une photo que vous postez) sont par défaut réglées sur l'option 'visible par tout le monde', à moins que vous n'ayez modifié vos paramètres de confidentialité (Voir aussi chapitre 4 : « Les paramètres de confidentialité »).

En cliquant sur le '**cadenas**' (4), vous pouvez en outre contrôler vos **paramètres de confidentialité**. De cette manière, vous pouvez vérifier qui peut voir votre message: vous pouvez choisir entre "tout le monde", "amis et leurs amis", "amis" ou un paramètre de confidentialité personnalisé où vous pouvez supprimer certaines personnes. Il est important que vous réfléchissiez bien au type d'informations que vous souhaitez rendre accessibles et à qui. La photo de votre profil (dans le coin supérieur gauche) est automatiquement affichée, à chaque fois qu'une mise à jour de votre statut apparaît chez vos amis.

Les autres peuvent **réagir** à vos mises à jour (3) et vous voyez aussi les réactions aux mises à jour de vos amis. Lorsque vous réagissez au message de quelqu'un d'autre, vos amis ne sont donc pas les seuls à voir votre réaction, les amis de ceux-ci peuvent aussi la voir.

Tout en bas, vous trouvez la **fonction Discussion instantanée** (5), laquelle vous permet de discuter avec vos amis. Ici aussi, vous pouvez, sur base de vos paramètres de confidentialité, déterminer qui peut et ne peut pas chatter avec vous.

2. Les messages personnels dans votre boîte de réception

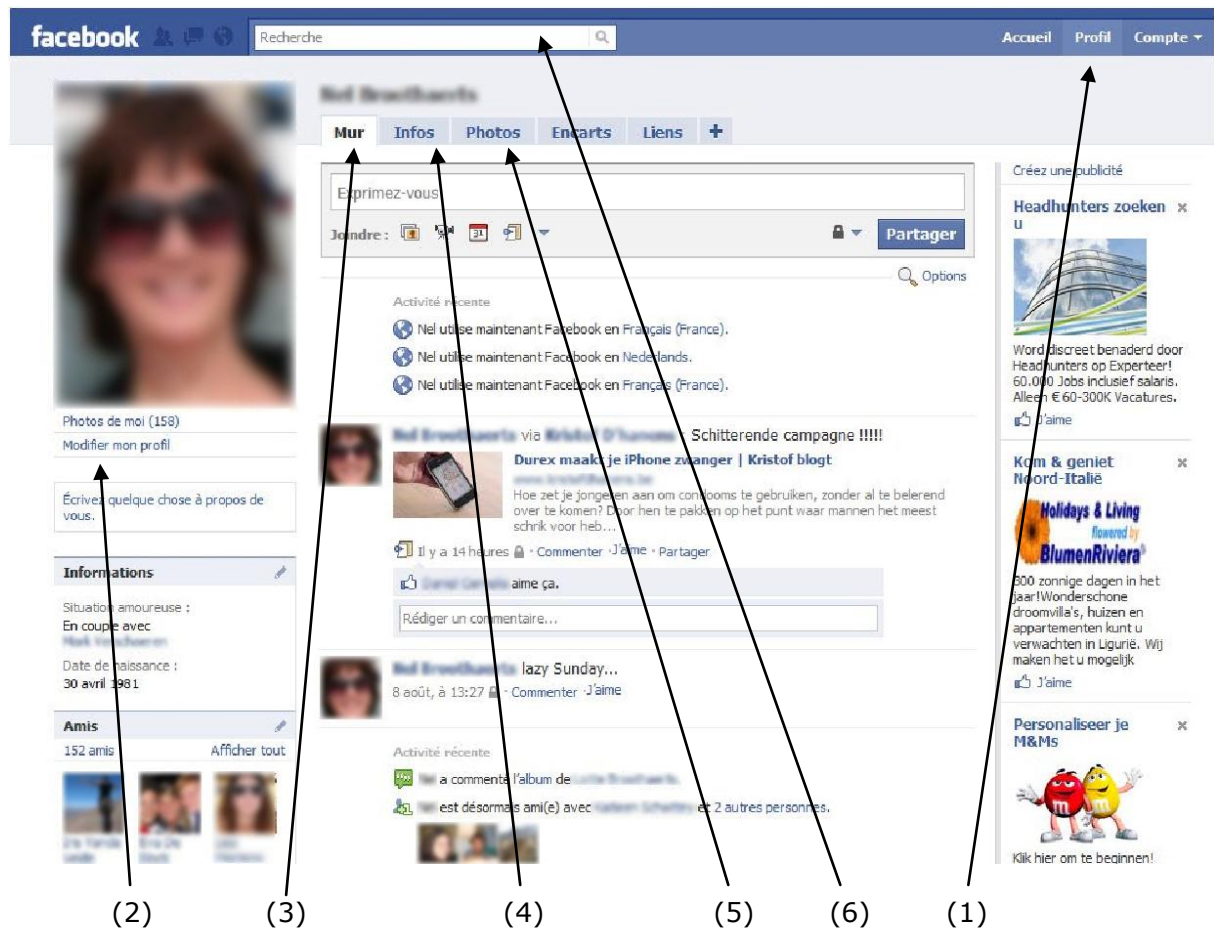


The image shows a screenshot of the Facebook inbox interface. On the left, there is a navigation menu with the 'Messages' tab highlighted. An arrow labeled (1) points to this tab. The main area shows a message from 'Bayz Junior' dated '21 juillet, à 11:08'. The message content is: 'LIKE YOUR POSE be sMILe n FUN moment u soo looks beatiful girl. mmmUuchh bebz'. An arrow labeled (2) points to the 'Signaler' button next to the sender's name. Another arrow labeled (3) points to the 'Signaler (indésirable)' button in the top action bar. The interface includes a search bar at the top, a 'Nouveau message' button, and a 'Répondre' button at the bottom of the message.

Sous l'onglet '**Messages**' (1), vous pouvez envoyer ou recevoir des messages personnels. Cela ressemble très fort aux autres systèmes de courrier électronique. Ces messages sont uniquement visibles par vous et n'apparaissent donc pas dans les mises à jour chez vos amis.

Des personnes que vous ne connaissez pas peuvent aussi vous envoyer des messages personnels, si vous n'avez pas modifié vos paramètres de confidentialité. Vous pouvez signaler un message comme **indésirable** (3) ou vous pouvez, via le bouton '**Signaler**' (2), rapporter à Facebook tout comportement/contenu abusif et ce, de façon confidentielle. Dans le dernier cas, la personne sera en outre tout de suite automatiquement bloquée. Il ou elle ne pourra alors plus rechercher ou consulter votre profil, ni vous contacter via Facebook.

3. Votre page de profil



Si vous cliquez dans le coin supérieur droit sur **'Profil'** (1), vous arrivez sur votre page de profil. Celle-ci apparaît telle que vos amis, eux aussi, la voient.

Vous pouvez y cliquer sur **'Modifier mon profil'** (2) afin d'ajouter ou de supprimer des données personnelles. En cliquant ensuite sur le bouton **'Afficher mon profil'**, vous pourrez alors voir à quoi ressemble votre profil lorsqu'il s'affichera sur l'écran des autres et quelles informations vous divulguez.

Sur votre page de profil sont regroupées toutes les informations vous concernant. Sous l'onglet **'Mur'** (3) sont regroupés les messages publics ou mises à jour de statut que vous avez postés. Lorsque vous glissez le pointeur sur un de vos messages, le bouton 'supprimer' apparaît alors. Cela vous permet d'ainsi supprimer des choses que vous ne souhaitez plus voir publiées.

Sous l'onglet **'Infos'** (4) se trouvent les informations que vous divulguez vous concernant. (Voir aussi Chapitre 4 « Les paramètres de confidentialité ».)

Sous l'onglet **'Photos'** (5), se trouvent les photos de vous que vous mettez en ligne, mais aussi des photos de vous que vos amis postent sur leur profil en vous 'taguant' dans ces photos. Lorsque vous êtes 'tagué(e)' (ou identifié(e)) dans une photo, cette photo vient automatiquement s'ajouter dans votre profil ainsi que dans le fil d'actualité avec les mises à jour de statut. Vous pouvez supprimer un 'tag' en cliquant sur le lien **'supprimer le tag'** à côté de votre nom en dessous de la photo. En faisant cela, vous supprimez toute association faite avec la photo et celle-ci ne sera plus affichée sur votre

profil. Vous pouvez signaler les abus graves à Facebook en utilisant le bouton '**signaler une photo**'. Sous le lien '**Confidentialité de mon album**', vous pouvez définir qui peut voir les albums et photos – que vous mettez vous-même en ligne.

Via la **barre de recherche** (6), vous pouvez chercher des contacts et leur envoyer des demandes d'amitié. Si ceux-ci acceptent votre demande, ils seront automatiquement autorisés à accéder à votre profil, ou une partie de votre profil, si vous avez modifié vos paramètres de confidentialité. Un profil sur Facebook est publique par défaut, sauf si vous configurez différemment les paramètres de confidentialité. Pour les mineurs, c'est autre chose. Les profils ainsi créés sur Facebook par une personne de moins de 18 ans sont automatiquement privés. Autrement dit, ces profils ne sont pas référencés dans les moteurs de recherche. Un inconnu ne donc peut pas y avoir accès. Par contre, les amis des amis continuent à avoir accès à ces profils de jeunes de moins de 18 ans, sauf si les paramètres de confidentialité des ces profils ont été configurés différemment par le créateur.

4. Les paramètres de confidentialité

facebook Recherche Accueil Profil Compte ▾

Choisir vos paramètres de confidentialité

Informations de base
Certaines informations de base peuvent être consultées par tous, ce qui aidera vos amis à vous retrouver. Nous vous recommandons de laisser d'autres informations de base (comme votre ville d'origine et vos centres d'intérêt) ouverts à tous pour aider vos amis à vous retrouver. Afficher les paramètres

Partage sur Facebook

	Tout le monde	Amis et leurs amis	Amis seulement	Autre
Mes statuts, photos et publications				*
Biographie et citations			*	
Famille et relations			*	
Photos et vidéos dans lesquelles je suis identifié(e)				*
Opinions politiques et religieuses			*	
Date de naissance			*	
Commenter mes publications			*	
Adresses électroniques et messagerie instantanée			*	
Numéros de téléphone et adresse			*	

Personnaliser les paramètres Ceci est votre paramètre actuel.

Applications et sites web
Modifier vos paramètres pour les applications, les jeux et les sites web.

Listes de personnes et applications bloquées
Modifier vos listes de personnes et d'applications bloquées.

Contrôler vos infos
En savoir plus à propos de la confidentialité sur Facebook.

(2) (3) (4) (1)

Sous l'onglet '**Compte**' (1), vous trouvez notamment la rubrique '**Aide**'; sur cette page sont compilées différentes questions portant sur l'utilisation de Facebook. Sous le titre 'Mode d'emploi' se trouve entre autres un lien vers toutes les informations relatives au thème de la confidentialité. Toujours via l'onglet 'compte', vous pouvez également accéder aux paramètres de confidentialité.

Lorsque vous créez votre profil, Facebook règle par défaut les paramètres de certaines **informations de base** (nom, page de profil, sexe, réseaux) sur "visible par tout le monde", de sorte que vos amis dans la vraie vie puissent vous trouver plus rapidement. (2)

Vous pouvez **bloquer** des personnes et invitations. (3) En bas à droite, vous pouvez cliquer sur '**Contrôler vos infos**' (4). Là, vous serez aidé(e) à sélectionner vos **paramètres de confidentialité**. Ces paramètres déterminent quelles personnes et applications peuvent accéder à vos informations. Allez donc assurément jeter un coup d'œil à cette page.

Vous avez la possibilité de partager vos informations avec vos "**amis**", vos "amis et leurs amis", ou encore avec "tout le monde". Vous pouvez aussi modifier vous-même vos paramètres. Il est recommandé d'au moins régler vos paramètres de confidentialité sur "amis". De cette façon, seules les personnes dont vous avez accepté la demande d'amitié pourront voir vos informations et vos photos. La visibilité des informations concernant des mineurs est limitée aux "amis et leurs amis" ainsi qu'aux personnes des "réseaux" confirmés auxquels ils appartiennent, même si ceux-ci ont réglé le paramètre de telle sorte à rendre ces informations visibles par tout le monde. Cela dit, il est quand même important pour eux aussi de sélectionner l'option "amis".

Colophon

Texte: Els Van Decraen

Format: Lieven Jacobs

E.R.: Chris Lambrechts, Kipdorpvest 48a, 2000 Antwerpen

Publié par Sensoa vzw

© 2010 Sensoa

SENSOA
PRAAT OVER SEKS



Co-funded by the EU

Met steun van de
Vlaamse overheid

